

# ASSURANCES DES PARTICULIERS

## Garantie OR<sup>MD</sup>

### CONSEILS DE PRÉVENTION – ÉLECTRICITÉ

*Nos maisons contiennent une grande quantité d'appareils électriques qui améliorent notre qualité de vie tout en la rendant des plus confortables. Malheureusement, à chaque année au Canada, l'électricité est la cause de nombreuses blessures et d'incendies, causant des pertes de vie et des dommages matériels importants. Plusieurs de ces blessures ou incendies pourraient être évités si l'on appliquait certaines mesures préventives.*

*Les conseils de prévention suivants vous permettront de rendre votre résidence plus sécuritaire.*

- Ⓞ Assurez-vous de connaître l'emplacement du tableau de distribution principal.
- Ⓞ Remplacez les fusibles défectueux par des fusibles du bon calibre. De plus, si votre résidence est munie d'un panneau de 60 ampères, pensez à le faire remplacer par un panneau de 100 ampères par un électricien qualifié.
  - Ⓞ Installez une plaque murale sur toutes les prises de courant et panneaux.
  - Ⓞ Installez un bouchon protecteur sur toutes les prises de courant non utilisées qui sont à la portée des enfants.
  - Ⓞ Ne surchargez pas les prises de courant.
  - Ⓞ Installez des disjoncteurs différentiels dans les endroits suivants : la cuisine, les salles de bain et de lavages, le garage ainsi qu'à l'extérieur.
  - Ⓞ Utilisez des rallonges électriques que pour un usage temporaire. Faites affaire avec un électricien qualifié si vous désirez installer des prises de courant additionnelles.
  - Ⓞ Ne vous servez pas de rallonges électriques ou d'appareils dont le cordon est fendu, fissuré ou endommagé.
  - Ⓞ Ne modifiez pas les cordons électriques. N'enlevez jamais le contact de terre (troisième broche) d'une fiche d'alimentation électrique pour la faire entrer dans une prise de courant à deux conducteurs.
  - Ⓞ Ne placez pas un cordon électrique sous un tapis.
  - Ⓞ Utilisez un limiteur de surtension afin de protéger vos appareils tels que les ordinateurs et les systèmes de divertissement.
  - Ⓞ Veuillez lire et suivre les instructions fournies avec vos appareils électriques.
  - Ⓞ Assurez-vous d'avoir une circulation d'air adéquate autour des appareils électriques dégageant de la chaleur tels que les télévisions, les systèmes de divertissement, les luminaires et les écrans d'ordinateur.
  - Ⓞ Assurez-vous qu'il y ait un dégagement d'au moins trois pieds entre les radiateurs et chauffettes électriques et toute matière combustible.
  - Ⓞ Gardez tous les appareils électriques loin de toute source d'eau telle qu'éviers, lavabos, douches, bains, piscines et spas.
  - Ⓞ Utilisez des ampoules dont la puissance ne dépasse pas la puissance du luminaire.
  - Ⓞ Faites appel à un électricien qualifié si vous devez effectuer des installations et réparations électriques. Les appareils électriques et électroniques doivent être réparés par des gens qualifiés.
  - Ⓞ Ne touchez jamais à une personne qui a été électrocutée. L'électrocution peut se propager par contact corporel.
- Ⓞ Appelez le 911 immédiatement en cas d'électrocution ou d'incendie.

***La connaissance et la prévention vous aideront à minimiser les risques de blessures et vous permettront d'éviter que vos biens s'endommagent.***



Fier supporteur des courtiers  
arborant ce logo

« Notre temps vous appartient! »  
L DEPUIS 1872

LE PRÉSENT DOCUMENT CONTIENT DES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL ET NE FAIT PAS PARTIE DU CONTRAT. LES CONDITIONS DU CONTRAT D'ASSURANCE S'APPLIQUENT DANS TOUS LES CAS.

gna.com